

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Artisans,

Près de 25 % des chefs d'entreprise artisanale ont aujourd'hui plus de 55 ans. C'est à ce moment-là qu'il faut commencer à préparer la transmission de votre entreprise et préparer votre retraite. Même si je vous sais guidé par la passion de votre métier, il y a une vie après l'artisanat !

Transmettre son entreprise est un processus long et complexe, aussi bien juridiquement que fiscalement. Plus de la moitié des entreprises concernées par la transmission finissent par fermer, faute de repreneur. La clé d'une transmission d'entreprise réussie est l'anticipation, et cela, jusqu'à cinq années avant ! L'enjeu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est de rapprocher les entrepreneurs qui veulent transmettre de ceux qui souhaitent reprendre une entreprise.

Nous vous accompagnons, vous, chef d'entreprise, dans toutes vos étapes de transmission d'entreprise. Une équipe d'experts dédiée déploie un accompagnement sur-mesure qui conjugue :

- un diagnostic global de votre entreprise : forces, faiblesses, axes de développement, actifs financiers, atouts immatériels,...
- une évaluation complète de votre entreprise pour en connaître sa valeur exacte : fonds de commerce, parts sociales...

Vous pourrez bénéficier ainsi d'un conseil neutre et qualifié.

La transmission est également un fort enjeu pour la vitalité de nos territoires. Boulangers, plombiers, garagistes, bouchers, coiffeurs, fleuristes, taxis, maçons, réparateurs de vélos, ainsi que tous les artisans relevant des 510 activités artisanales, animent les territoires et garantissent la qualité de vie de leurs habitants. Présentes dans les grands centres urbains, dans les zones rurales, dans les quartiers prioritaires, dans les centres-villes, les entreprises artisanales apportent des services de proximité, fournissent des emplois non délocalisables, préservent le lien social et créent de la richesse.

C'est la raison pour laquelle nous agissons main dans la main avec les collectivités territoriales pour mener des projets ciblés afin de maintenir le tissu artisanal.

Aussi, je vous encourage vivement à bénéficier des conseils de la CMA sur ce sujet en particulier mais aussi sur tous les autres qui vous préoccupent. A chaque situation, nous avons une solution à vous apporter. Nous sommes à votre service.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Olivier TAVERNIER
Président de la CMA Haute-Savoie

Toute l'actualité
de votre CMA

